

Campan

info

n° 2

août/septembre 2009

L'ÉDITO DU MAIRE

Je voudrais vous faire part des trois problématiques qui nous ont occupés cet été.

Les écoles

Le gouvernement actuel en supprimant un nombre important de fonctionnaires dans tous les services publics pénalise gravement les communes rurales de montagne. Ainsi à Campan, le service de la Poste s'est vu amputé du poste de receveur et a dû restreindre ses horaires d'ouverture. Ainsi à Campan, malgré l'opposition des Campanois, l'école a vu la suppression d'une classe.

Afin d'éviter une éventuelle nouvelle suppression dès la rentrée 2010, le conseil municipal a décidé de renforcer les effectifs par site en repositionnant durant l'été les écoles sur deux sites : Sainte Marie et Campan Bourg avec trois classes dans chaque école. Je tiens à remercier tous les employés communaux qui par leur action ont contribué à ce que la rentrée se déroule dans les meilleures conditions.

Je souhaite à tous, enfants, parents et enseignants une très bonne année scolaire 2009 !

Rencontres avec la CCHB

Cet été a été aussi pour nos élus, l'occasion de mener des réunions de travail afin de faire le point sur les modes de fonctionnement respectifs des deux entités : Commune et C.C.H.B..

Les compétences exercées par la Communauté de Communes de la Haute Bigorre (C.C.H.B.) sont :

- ♦ le développement économique et le tourisme,
- ♦ les services à la personne,
- ♦ la collecte des déchets.

Ces rencontres nous ont permis de recueillir toutes les données et informations jusqu'alors inconnues.

Des réunions publiques d'information seront organisées cet automne pour permettre à tous et toutes de comprendre les enjeux et les incidences pour notre commune, d'une éventuelle adhésion début 2010.

*Bien sincèrement,
Gérard ARA*

L'eau et l'assainissement

Autre « chantier » de l'été : l'eau et l'assainissement.

Ce dossier très lourd revêt des enjeux importants pour l'avenir de notre commune. Laissé en jachère depuis trop longtemps, celui-ci a fait l'objet de toute notre attention et de toute notre énergie.

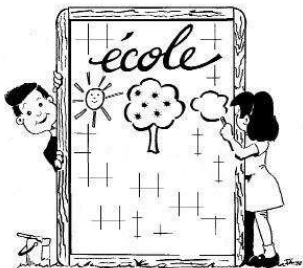
Aujourd'hui, alors que la pose des compteurs chez les particuliers est quasiment terminée et que l'assainissement collectif de l'Espiadet touche à sa fin, l'équipe municipale :

- rédige les derniers articles du « Règlement de l'eau »,
- définit un nouveau schéma d'assainissement collectif sur les secteurs de Gripp, Sainte Marie et la Séoube pour la fin de l'année 2009,
- planifie les études et les dernières tranches d'assainissement à réaliser sur le Bourg (*Pé du Hourquet, chemin des Charpentiers et suppression de la station du Pleu de l'Abereu pour un raccordement à la station du Bourg*).



Office de Tourisme de Campan : un nouveau Bureau et une nouvelle présidente !!!!

Le dernier conseil d'administration de l'Association a été amené à élire un nouveau Bureau le 9 juillet et une nouvelle Présidente : Michèle Dupont, Conseillère Municipale.



C'est la rentrée des classes !

Vous avez certainement suivi avec intérêt le dossier de la réorganisation de l'école communale.

Après un été prioritairement consacré pour les services communaux aux travaux et aux déménagements des classes, la commune est prête à accueillir ses enfants dans les meilleures conditions. A Campan, ce sont les deux classes de Maternelles de Mmes Vandaele et Escaffre qui s'installeront à « l'école des filles » et la classe de Cours préparatoire de Mme Dupont à « l'école des garçons ».

A Sainte Marie, les grands, de CE1 – CE2 – CM1 de Mr Torné et Mme Grisenti, et la classe de CM2 de Mme Duprat seront répartis en trois classes, dont une nouvellement créée dans d'anciens bureaux inutilisés depuis 1999.

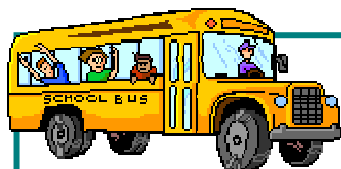
Cette nouvelle organisation a donné l'occasion aux élus de rencontrer les parents d'élèves qui ont fait remonter des difficultés concernant les horaires de garderie avant et après l'école qui ne correspondaient pas à leurs horaires de travail. Le Conseil Municipal a donc décidé d'étendre les plages de garderie. Les nouveaux horaires permettront aux parents de déposer leurs enfants le matin dès 7 heures (au lieu de 7h30) et de pouvoir les récupérer le soir jusqu'à 19 heures (au lieu de 18h30).

On espère vivement que ces nouvelles dispositions offriront un peu plus de souplesse dans l'organisation familiale et qu'elles limiteront le nombre d'enfants scolarisés à l'extérieur de la commune.

Encore une nouveauté pour nos chères têtes blondes (et brunes !!!), c'est l'arrivée du BIO à la cantine. Une semaine par mois, le prestataire de restauration proposera des menus élaborés à partir d'aliments issus de l'agriculture biologique et favorisant les circuits courts de distribution.

Pour les transports scolaires et notamment sur le circuit de ramassage, il n'y aura pas de changement : l'arrêt de Galade est maintenu. Une note explicative a été adressée aux parents.

Bonne rentrée à tous !!!



Transports scolaires

Le Conseil Général qui a compétences sur le transport scolaire, nous a informé de sa décision de réduire les aides précédemment allouées aux communes. En conséquence, le Conseil Municipal a décidé par le biais du CCAS d'apporter une aide financière de compensation aux familles pour les enfants domiciliés sur la commune de Campan.

Cette aide sera attribuée en fonction du quotient familial. Pour y prétendre, il vous suffira d'en faire la demande en mairie et de joindre les pièces suivantes :

- l'avis d'imposition sur les revenus 2008 du ménage,
- une copie du livret de famille,
- un justificatif de résidence principale,
- un certificat de scolarité,
- un justificatif de vente délivré par le transporteur,
- un RIB.

Rappel de la nouvelle tarification* des transports scolaires pour la rentrée 2009 :

- 15 € par enfant pour les familles non imposables,
- 90 € par enfant pour les familles imposables,
- 119 € pour tout autre usager non scolaire ou pour les élèves ne respectant pas le secteur scolaire.

* (avant aide du CCAS)

Conseils pratiques contre le gel ❄ ❄ ❄

Comme vous le savez, à partir du 1^{er} janvier 2010, votre facture d'eau dépendra en partie de votre consommation.

Par conséquent, une fuite se traduira automatiquement par une augmentation de votre facture.

Pour éviter les désagréments dus au gel et ses conséquences, nous conseillons donc dès maintenant de penser à :

- ❄ l'isolation et la protection de votre compteur,
- ❄ l'isolation et la protection des robinets extérieurs ainsi que des conduites apparentes qui sont placées dans des endroits non chauffés (buanderie, grange, arrière cuisine, garage, etc.),
- ❄ la vidange des circuits de chauffage si votre maison n'est pas habitée en hiver.



TRAVAUX

Pour la sécurité des nombreux visiteurs accueillis sur Payolle et celle des riverains de l'Espiadet et pour améliorer la capacité d'accueil en hiver, le conseil municipal a décidé de créer un **nouveau parking (600 places)** sur ce site.

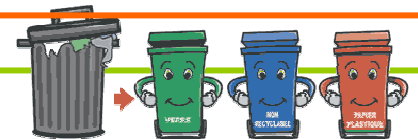
La période estivale n'était pas idéale pour ce genre de chantier mais les dates d'intervention nous ont été imposées par l'entreprise de travaux publics retenue dans le cadre de l'appel d'offre.

Nous avons évoqué les travaux de **réhabilitation de l'Arcoch** : toute la partie vitrage de la salle de restaurant et de bar a été refaite ainsi que l'électricité qui a été mise aux normes. L'Arcoch a donc pu rouvrir ses portes pour cet été.

► **Assainissement** : celui de l'Espiadet a débuté le 3 juin et se terminera fin octobre. Le chantier a été interrompu en Juillet et Août en raison de la saison touristique.

► **Route du Hourc** : (entre l'Espiadet et Beyrède) les travaux de réfection ont démarré : fossés, busage, élagage, goudronnage, aires de stockage. Ces travaux sont subventionnés à hauteur de 70 %.

► **Routes** : des travaux d'empierrement et de goudronnage doivent débuter en septembre un peu partout dans la commune : Palluas, Pé de Hourquet, les Artigues, Trappes, Angoué, Crabecors, Niclade – piste d'envol des parapentes, Coumbas, Castetmau....



RAMASSAGE DES DÉCHETS

Les composteurs sont enfin arrivés et les personnes qui en avaient fait la demande ont été conviées à venir retirer leur commande à la mairie.

Que les retardataires se dépêchent de venir chercher leur composteur car il y a de nombreuses nouvelles demandes qui seront honorées dès maintenant.

Le S.I.H.V.A. - Syndicat Intercommunal de la Haute Vallée de l'Adour – est financé par les communes d'Asté, Campan et Trébons. Dans un souci de rationaliser les coûts de gestion, il est nécessaire de rappeler quelques habitudes à adopter.

Papiers et cartons dans les abris bus :



- ◆ Le ramassage est effectué par le camion benne le jeudi et acheminé au centre de tri de Capvern qui facture au SIHVA cette prestation en fonction du poids.

Papiers et cartons à la déchetterie



- ◆ Une benne spécifique pour le papier et le carton a été installée à la déchetterie. Une entreprise vient régulièrement récupérer son contenu et de ce fait paye le SIHVA en fonction du poids.

N'oubliez pas, ayez le bon réflexe :

« **TRIEZ VOS DÉCHETS !** »





ESPACE PUBLIC INFORMATIQUE

Nouveau service à Campan (ancien office du tourisme). Un animateur vous accueille gratuitement pour une initiation à l'informatique et pour vous familiariser avec internet.

Ouverture :

- lundi et vendredi : 18 à 20 h
- mercredi : 14 à 18 h
- samedi : 9 à 12 h et 13 à 18 h



Votre commune



en fêtes !



Les fêtes de Campan ont connu un franc succès. Depuis la fête du Bourg avec sa course pédestre autour du casque du Lhéris jusqu'à la fête de Galade avec son festival rock, en passant par les féeriques feux d'artifice de Ste Marie et de la Séoube, la foule nombreuse s'est enthousiasmée de toutes ces animations.

Une première a été organisée cet été : la fête de la Montagne à Payolle ! Un succès très encourageant pour l'équipe organisatrice qui a accueilli un public nombreux ce jour là malgré l'incertitude du temps (un peu frisquet !). Organisée par l'Office du Tourisme avec l'appui de l'ensemble des associations de la vallée, de partenaires départementaux et de socioprofessionnels, nous pouvons dire de cette première que « pour un coup d'essai, ce fut un coup de maître » !

Cette fête sera sans nul doute renouvelée et d'ores et déjà les partenaires impliqués pensent à sa future organisation.

Dernièrement, le 30 août, a eu lieu la 8^{ème} édition de la course VTT de Payolle qui a réuni plus de 300 participants dont 40 marcheurs. Merci aux organisateurs bénévoles, et au Comité des Fêtes de La Séoube !

CLIC



Pour les aînés de plus de 60 ans. Le CLIC vous accueille, vous écoute, vous informe et vous accompagne dans toutes vos démarches de la vie courante. Permanence les 1^{er} et 3^{ème} mardis du mois de 10 h à 12 h.

Déchetterie

Ouverte les :

**lundi, mercredi,
vendredi et samedi :**



**de 9 h à 12 h
et de
14 h à 18 h**

Courses à domicile

Michèle prend vos commandes et vous livre à domicile.

 05.62.91.65.86



À propos des ruisseaux...

Nous rappelons aux propriétaires qui ont la chance de voir un ruisseau traverser leur propriété qu'ils en ont la charge (curage, nettoyage, entretien des berges, ...). Nous proposons aux personnes qui n'ont pas la possibilité d'exécuter ces travaux de nous en informer afin d'être orientées vers un prestataire extérieur qui pourra réaliser ces tâches.

Textes réglementaires applicables :

- Code de l'environnement ; eaux et milieux aquatiques articles L 215-14, L215-15, L215-16
- Code rural - article D161-20
- Code civil 640, 667
- Plan local d'urbanisme - article 4-3 des zones du règlement : "Les aménagements réalisés sur un terrain ne doivent pas faire d'obstacle au libre écoulement des eaux pluviales et au fonctionnement des canaux d'irrigation. Ceux-ci doivent être entretenus conformément aux usages."